

En attendant nous ne devons pas renoncer à nos efforts pour promouvoir l'action des Nations Unies dans l'évolution du Territoire vers l'autonomie. A cette fin nous voulons espérer que des représentants de l'Assemblée Générale ou du Secrétariat pourront renouer contact avec le gouvernement d'Afrique du Sud dans le but d'offrir, à l'intention des habitants du Sud-Ouest africain, l'aide des institutions spécialisées des Nations Unies dans les domaines de l'éducation, de la santé et du développement économique. Ces représentants devraient s'efforcer aussi d'obtenir des renseignements sur ce qui se passe dans le Territoire, renseignements qui soient de nature à guider nos futures délibérations en ce qui concerne le statut définitif du Territoire. Tout en rappelant à l'Afrique du Sud que le Sud-Ouest africain reste pour nous un territoire international, à l'avenir duquel les Nations Unies continuent de s'intéresser de très près, nous pouvons, en même temps, manifester notre volonté de collaborer dans la solution des problèmes d'ordre social et économique les plus pressants du Territoire ainsi que dans son progrès vers l'autonomie.

Monsieur le président, pour résumer l'attitude de ma délégation, nous tenons à ce que toute initiative venant de cette commission soit marquée au coin du réalisme et du possible.

Nous nous opposons à l'institution de sanctions dans la situation présente pour des raisons déjà exposées par la délégation canadienne lors du débat qui eut lieu sur l'apartheid dans la Commission politique spéciale. Nous sommes opposés également à toute tentative de révoquer le mandat de façon unilatérale en ce moment. Au contraire,